

LES HOTELS BAVEREZ

Société Anonyme au Capital de € 10 127 050

Siège social : 2, Place des Pyramides 75001 PARIS

RCS PARIS 572 158 558

ISIN : FR 0007080254



Communiqué, Paris le 14 octobre 2015 – complément au 13 novembre 2015

COMMUNIQUE : INFORMATION TRIMESTRIELLE – 3^{ème} TRIMESTRE 2015

Variation du Chiffre d'affaires au 30 septembre 2015 : +9,03 %

En K€	Cumul du 1 ^{er} semestre	Troisième trimestre	Cumul au 30 septembre
2015			
Hôtel Regina Paris	3 429	2 928	6 357
Hôtel Majestic - Spa Paris	2 287	1 675	3 962
Hôtel Raphaël Paris	5 985	3 776	9 761
TOTAL 2015	11 701	8 379	20 080
2014			
Hôtel Regina Paris	1 667	1 895	3 562
Hôtel Majestic - Spa Paris	2 704	1 794	4 498
Hôtel Raphaël Paris	6 570	3 787	10 357
TOTAL 2014	10 941	7 476	18 417
Variation en %	6.95%	12.08%	9.03%

Le chiffre d'affaires de nos trois établissements s'élève à 20,1 millions d'euro au 30 septembre 2015, soit une progression 9,03% par rapport au 30 septembre 2014.

L'Hôtel Regina, a ouvert l'intégralité de ses chambres après deux années de travaux le 7 juillet 2015. Fort de ses 99 chambres et suites rénovées dans un style qui allie les traditions et le modernisme exigé par la clientèle, son chiffre d'affaires sur le 3^e trimestre 2015 est donc très prometteur et en très forte augmentation par rapport à 2014.

L'Hôtel Raphael, réalise un bon trimestre, quasi équivalent au 3^e trimestre 2014 en terme de chiffre d'affaires après un début d'année tendu et inférieur de presque 9% au 30 juin 2015.

L'Hôtel Majestic - spa, améliore également ses performances sur le 3^e trimestre 2015 mais son taux d'occupation reste inférieur de 6 points par rapport à l'an dernier et son prix moyen diminue de 1,8%.

Notre Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 70,52% au 30 septembre 2015 pour 73,16 % au 30 septembre 2014. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 385,52 € pour 379,51 € l'an dernier à la même date, soit une augmentation de 1,58%. Le RevPar (Revenu par chambre) s'établit à 271,87 € hors taxes. Il était de 277,65 € au 30 septembre 2014.

Chiffres clés en € - comptes non audités	1er janv au 30 sept 2015	1er janv au 30 sept 2014	Variation 2015 / 2014	Variation en %
Total Chiffre d'affaires	20 083 408	18 418 305	1 665 103	9%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	20 687 205	18 988 503	1 698 702	9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	18 141 811	17 824 625	317 186	2%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 545 395	1 163 879	1 381 516	119%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-191 592	-1 193 451	1 001 859	-84%
RESULTAT FINANCIER	-41 375	106 760	-148 135	-139%
RESULTAT COURANT	-232 967	-1 086 691	853 724	-79%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 194 648	-8 084	-1 186 564	
RESULTAT AVANT IS & PARTICIPATION	-1 427 615	-1 094 775	-332 840	30%
IS	178 987	323 893	-144 906	-45%
RESULTAT NET	-1 248 628	-770 882	-477 746	62%

Au 30 septembre 2015, la trésorerie active s'élève à 9,6 M€ et les emprunts en cours présentent un solde de 13 M€. Le montant des immobilisations après amortissement s'élève à 43,3 M€ et le montant des capitaux propres hors résultat au 30 septembre 2015 s'élève à 35,4 M€.

Faits marquants du trimestre

Travaux et divers

La rénovation de l'Hôtel Regina s'est achevée avec la remise en vente de ses 99 chambres et suites le 7 juillet 2015. L'hôtel a donc profité sur ce 3^e trimestre de la réouverture de toutes ses unités.

Il a également obtenu le 6 août 2015 la classification 5 étoiles et le 25 septembre le label « Quiet Room » de Catégorie 1, seul établissement parisien à obtenir ce niveau du label. Le produit est apprécié et les retours clientèles sont très prometteurs.

L'installation du nouveau système de distribution de froid à l'Hôtel Raphael est terminé depuis fin juillet.

Condamnation en appel

Par communiqué en date du 1^e octobre, nous avons fait part de la condamnation de la société en appel contre sept de ses anciens salariés et des impacts sur les comptes de l'exercice en cours.

Nous rappelons ci-dessous le dit communiqué :

Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport annuel 2014 et dans notre rapport financier semestriel au 30 juin 2015, la procédure concernant sept de nos anciens salariés vient d'être jugée en Cour d'Appel du 30 septembre 2015.

Dans les litiges qui nous opposent à sept de nos anciens salariés, nous avons été condamnés par le Tribunal des Prud'hommes au versement d'un montant total cumulé de 1 162 730 euros.

La société a interjeté appel de ces jugements.

Il a été conservé dans les comptes au 30 juin 2015 une provision d'un montant total de 319 000 €, en adéquation avec les estimations des avocats de la société.

Les sommes non provisionnées dans les comptes au 30 juin 2015 s'élèvent à la somme totale de 843 730 €.

Le 30 septembre 2015, la Cour d'Appel a confirmé les jugements des prud'hommes dans leurs principes et leurs montants et a condamné la société aux versements indiqués ci-dessus assortis d'un complément de 140 000 euros concernant deux anciens salariés.

Les impacts de ces condamnations ont été passés en charges exceptionnelles au 30 septembre 2015.